

# News 28 Arbitrage AWBB - 24/04/2015

## Mettre l'arbitrage féminin belge à l'heure européenne

L'extraordinaire saison dont les joueuses de Castors Braine ont été les protagonistes, nous a permis de prendre contact plus directement avec le top du basket féminin européen. Du point de vue arbitral, elle nous a permis de nous rendre compte des énormes progrès consentis par la FIBA pour la progression de l'arbitrage féminin et du rôle grandissant que jouent les femmes au niveau des compétitions européennes.



Il serait donc souhaitable que ces rencontres aient aussi donné l'opportunité à nos arbitres féminines de rêver; de se dire qu'un jour elles pourraient tenir ce rôle de protagoniste et pouvoir arbitrer ce type de rencontres, en arborant l'écusson FIBA sur leurs maillots. Mais, il convient aussi de se poser la question ... Les instances fédérales offrent-elles toutes les possibilités nécessaires pour que ce rêve puisse un jour devenir réalité?

Un constat ... Depuis les quarts de finale, toutes les rencontres internationales jouées par Braine ont été dirigées par des femmes ! Combien d'arbitres féminines avons-nous vu lors des demi-finales et finale dames des Coupes nationales? Combien de femmes vont arbitrer les play-offs nationaux dames? Certes, il n'existe pas un grand un grand nombre (2) de femmes évoluant en catégories nationales (1 arbitre en Nationale et 1 arbitre en Nationale 2) ; mais devons-nous nous contenter de donner une réponse aussi simple?

A signaler, lors des finales des Coupes AWBB, le contingent féminin régional a été bien utilisé, mais nous pouvons encore faire mieux!

Plus que jamais le moment semble venu de se poser sérieusement la question, que faisons-nous pour attirer les femmes vers l'arbitrage et lorsqu'elles y arrivent que faisons-nous pour leur donner des voies de progrès, de manière à atteindre le sommet?

Etre arbitre n'a jamais été une tâche facile. Pour une femme devenir arbitre sportif représente une tâche doublement difficile; les obstacles se multiplient dans un milieu considéré traditionnellement comme un bastion de la masculinité. La constante et ferme progression du sport féminin n'est pas encore assez importante que pour faciliter le franchissement des échelons arbitraux, aux femmes.

Les femmes subissent les mêmes problèmes que les arbitres masculins, mais la virulence verbale est encore plus grave lorsque c'est une femme qui arbitre. Aux gros mots habituels, il est fréquent

d'entendre des commentaires sexistes à la limite de l'infraction légale, en référence au genre de l'arbitre. Cette agressivité est particulièrement pernicieuse et très décourageante pour les jeunes filles qui décident d'entamer une carrière arbitrale. Et malheureusement, ces commentaires sexistes sont reproduits aussi parmi les collègues masculins arbitres, qui n'hésitent à souligner le genre de la collègue, pour la diminuer!

Tous les grands pays du basket européen et mondial disposent parmi ses cadres d'arbitres internationaux femmes. Dans le voisinage de la Belgique, une large majorité des pays frontaliers ont des arbitres FIBA féminins. Il n'y a pas d'excuses pour qu'une arbitre belge n'arrive pas au sommet international.



À tous de nous mettre au travail. En premier lieu aux arbitres

féminins elles-mêmes : faciliter le parcours, d'accord, mais aussi l'auto-exigence de préparation, physique et technique, pour être en condition idéale. Ensuite aux CFA : tout commence dans la province et, assez souvent, tout fini aussi dans la province; l'arbitrage féminin doit mériter une attention spéciale et y consacrer de bons instructeurs qui contrôlent la correcte évolution de ces arbitres. Enfin, aux Départements Régional et National de se donner une stratégie commune visant à établir des passerelles permettant aux arbitres féminines belges de pouvoir arriver à l'internationalité. Les formules existent : la dame espagnole qui a arbitré comme crew-chief le match de quart de finale à Braine n'arbitre pas dans la Ligue ACB, la première division espagnole. Cela ne l'empêche de mener une brillante carrière internationale.



La discrimination positive existe et elle est permise par la juridiction sous certaines conditions. Il s'agit de lutter de manière active contre

une discrimination claire d'un déterminé collectif de personnes en raison par exemple, de l'âge, du sexe ou d'autres considérations, raciales. Le moment semble donc venu de favoriser un développement sérieux de l'arbitrage féminin en Belgique, de mettre nos arbitres à l'heure européenne. Ce travail passe, nous l'avons déjà dit, par une exigence de qualité de la part des arbitres féminins, mais il doit être accompagné de mesures administratives et réglementaires précises de la part des instances fédérales.

Interrogée par un hebdomadaire roussillonnais, Abigaïl Catrux, une jeune arbitre française de basketball, répondait ainsi aux points positifs que la femme arbitre peut apporter au sport : *"La féminité! Un regard, un sourire, suffit parfois à désamorcer une situation conflictuelle. Entre « hommes », c'est plus souvent un rapport de force. Tandis que par principe ou respect, ce rapport de force est quasiment absent dans un échange homme-femme. Puis physiologiquement, une femme est moins forte qu'un homme, elle va donc développer d'autres processus, pour ne pas avoir à agir par force"*.

Le basket belge peut-il se passer de tels atouts?

## Interprétations

Chaque semaine, dans les prochains numéros, nous allons vous proposer une série d'interprétations officielles de la FIBA. Nous vous invitons aussi à lire le document « Interprétations FIBA 2015 » (envoyé le 01.02.2015), mais à le faire à petites doses et, notamment, à ne pas vouloir apprendre par cœur les 40 pages. Il importe d'apprendre à bien connaître la logique de l'interprétation : il en existe toujours une. Ne soyez pas obsédé par ces interprétations; la plupart découle de la simple application de la règle, c'est celle-ci que vous devez apprendre à décortiquer. Nous y reviendrons.



Département arbitrage - Formation

# Interprétations 23

Début de la rencontre  
6<sup>ème</sup> joueur  
Jambes, avril 2015

24-Apr-15

## Début de la rencontre(9-6)

***Une fois la rencontre débutée, les arbitres se rendent compte que les équipes sont en train d'attaquer dans la mauvaise direction.***

***Comment devront agir les arbitres? De quelle manière devra reprendre le jeu?***

24-Apr-15

interprétations

2

## Début de la rencontre(9-6)

Le jeu devra être interrompu le plus tôt possible sans mettre aucune équipe en désavantage. Les équipes échangeront leurs positions sur le terrain de jeu. Le jeu reprendra du lieu placé à l'opposé (position miroir) de l'endroit où il avait été arrêté.

*Logique : On arrête le jeu avec le principe général; l'échange de paniers doit être faite; on applique alors la technique du miroir opposé. L'équipe A avait le ballon à la gauche de la table, elle effectuera la remise en jeu du côté droit, face à la table.*

24-Apr-15

interprétations

3

## 6<sup>ème</sup> joueur (36-10)

**Les officiels de table découvrent que le joueur A2 est le 6<sup>ème</sup> joueur sur le terrain, après que :**

- 1) A2 ait commis une faute offensive**
- 2) A2 ait réussi un panier à 2 points**
- 3) A2 ait été l'objet d'une faute en essayant un tir qui est raté**

**Les arbitres décident...**

24-Apr-15

interprétations

4

## 6<sup>ème</sup> joueur (36-10)

- 1) La faute est considérée comme une faute du joueur, elle compte pour les fautes d'équipe; l'équipe B effectuera une remise en jeu à la ligne latérale
- 2) Le panier de A2 compte
- 3) Un joueur sur le terrain quand la FP fut commise, sera désigné par le coach pour tirer les LF.

*Logique : la responsabilité de contrôler le nombre de joueurs appartient aux arbitres et aux officiels de la table (en NBA le coach est, depuis cette saison, aussi tenu responsable). De ce fait, les fautes sont considérées comme fautes du joueur et les points marqués comptent pour le résultat final.*

24-Apr-15

interprétations

5

N'hésitez pas à nous envoyer vos anecdotes, vos situations particulières rencontrées lors de vos rencontres ; le département tiendra compte de votre interactivité !

*Des idées, des cas vécus ? Ça nous intéresse !*



Envoyez-les à l'adresse suivante :

**[h.forthomme@awbb.be](mailto:h.forthomme@awbb.be)**